

## ENGRAIS CE - Superphosphate triple Mg(3) contient du cuivre (Cu), manganèse (Mn)

### COMPOSITION

Phosphore (P<sub>2</sub>O<sub>5</sub>) : 45 %

Magnésium (MgO) : 3 %

Cuivre (Cu) : 0,5 %

Manganèse (Mn) : 0,5 %

### CARACTÉRISTIQUES

Formulation	Technologie Phosphore Préservation (TPP)
Utilisation	Sol (microgranulés)
Conditionnement	20 kg
Conditions de stockage	A conserver dans un endroit frais et sec.
Conservation du produit	24 mois
Forme	Microgranulés
Densité	

### INTÉRÊTS AGRONOMIQUES

#### Rôles des éléments

INO-LOC Micro C2 associe le Phosphore, le magnésium, le cuivre et le manganèse sous des formes parfaitement assimilables. Cet équilibre minéral agit directement sur la croissance et le développement végétatif.

Peu mobile dans le sol, le phosphore demande beaucoup d'énergie à la jeune plantule pour le capter dans la zone colonisée par les racines. Cette nutrition au plus près de la semence multiplie les surfaces de contact (1kg de INO-LOC Micro C2 contient 1 million de micro-granulés.)

88,6 % d'anhydride phosphorique total est soluble eau

#### Caractéristiques

Des micro-granulés uniformes qui multiplient les contacts avec la semence et/ou la jeune plantule, pour lui fournir les éléments vitaux du démarrage. INO-LOC Micro C2 est formulé avec la nouvelle technologie TPP protégeant le phosphore de l'insolubilisation.

INO-LOC Micro C2 participe à la nouvelle fertilisation raisonnée. Il renforce l'efficacité de la fertilisation, limite les pertes au lessivage et améliore le rendement.

INO-LOC Micro C2 est spécialement conçu pour s'adapter à tous les micro-granulateurs. La fertilisation se réalise en même temps que le semis avec une extrême précision. Plus efficace que les engrais traditionnels, INO-LOC Micro C2 permet de réduire les quantités d'engrais à l'hectare et simplifie la logistique.

#### Intérêts de la formulation

La Technologie Phosphore Préservation® (TPP) est une nouvelle génération de coformulant pour les engrais phosphatés qui améliore la biodisponibilité du phosphore.

- > Effet séquestrant - les cations métalliques du sol antagonistes aux phosphates sont bloqués.
- > Effet solubilisation : l'insolubilisation du phosphore est réduite en limitant sa rétrogradation avec le calcium.
- > Effet biodisponibilité : la biodisponibilité du phosphore pour les plantes est augmentée.
- > Effet chélatant sur les cations (Zn<sup>2+</sup>, Cu<sup>2+</sup> ...)

MEILLEURE ASSIMILATION DU PHOSPHORE

### MODE D'EMPLOI

#### AU SEMIS EN APPORT LOCALISE

##### > CEREALES :

- Sols moyennement à fortement pourvus en P2O5 avec pH compris entre [5,8 – 7] et semis d'automne tardif ou semis de printemps - Dose : 20 – 30 kg /ha - Fonction de la température du sol (automne +/- froid)

- Sols moyennement pourvus avec pH < 5,8 ou pH > 7 - Dose : 30 kg/ha

- Sols froids - Sols faiblement pourvus en P2O5 - Sols à faible biodisponibilité en P2O5 - Sols à pouvoir fixateur élevé (riche en Ca, Fe ou Al) - Dose : 30-40 kg/ha

##### > COLZA :

- Sols fortement pourvus - Dose : 15 – 20 kg /ha

- Sols correctement pourvus - Dose : 20 kg/ha - En plus de la fertilisation P2O5 en plein

- Sols froids - Sols faiblement pourvus en P2O5 - Sols à faible biodisponibilité en P2O5 (sols acides ou pH > 7- pouvoir fixateur élevé) - Dose : 20 - 40 kg/ha semoir céréales - Compléter avec une fertilisation P2O5 adaptée en plein

##### > AUTRES CULTURES (NE PAS APPLIQUER SUR HARICOTS) :

- Maïs, Tournesol... - Dose : 15 à 25 kg/ha

- Cultures industrielles (betterave, pomme de terre, endive, tabac...) - Dose : 30 kg/ha

- Cultures maraîchères de plein champ - Dose : 30 kg/ha

- Horticulture - Pépinières - Dose : 50 à 100 gr/m<sup>2</sup>

### CONSEILS PRATIQUES D'UTILISATION

En tenant compte de nos tableaux de réglages, réaliser régulièrement des contrôles des quantités épandus pour prendre en compte les facteurs matériels, conditions atmosphérique,.... Conseils entretien après chaque arrêt de semis :

- Vidanger les microgranulateurs

- Souffler le bac, les cannelures et les tuyaux

DANGER - Contient BIS(DIHYDROG NOORTHOPHOSPHATE) DE CALCIUM, SULFATE DE MANGANESE - H315 : Provoque une irritation cutanée - H318 : Provoque des lésions oculaires graves - H412 : Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme



IMPORTANT : Respecter les usages, doses, conditions et précautions d'emploi mentionnés sur l'emballage qui ont été déterminés en fonction des caractéristiques du produit et des applications pour lesquelles il est préconisé. Conduire sur ces bases, la culture et les traitements selon la bonne pratique agricole en tenant compte, sous votre responsabilité, de tous facteurs particuliers concernant votre exploitation, telles que la nature du sol, les conditions météorologiques, les méthodes culturales, les variétés végétales, la résistance des espèces... Le fabricant garantit la qualité et la conservation de ses produits, vendus dans leur emballage d'origine sur la durée mentionnée sur les fiches techniques. Il garantit leur conformité à la formule indiquée sur l'emballage et à la réglementation en vigueur.



Au cœur de la croissance